



FESTIN DE RUE 2024

CANDIDATURE POUR LA SELECTION OFF

PRÉSENTATION DU FESTIVAL

Organisé par la Ville de Saint-Jean-de-Védas, le festival **Festin de Rue** (anciennement Festin de Pierres) est le rendez-vous incontournable des arts de rue sur le territoire de la Métropole de Montpellier. Installé dans le paysage culturel, il est reconnu par le grand public, qui se déplace toujours plus nombreux, et par les professionnels des arts de la rue dont les sollicitations pour participer sont exponentielles.

En accès libre dans les rues, les cours, sur les places ou parkings de la commune, la ligne de programmation se compose des différentes esthétiques du spectacle vivant : cirque, danse, théâtre, musique...

FESTIN DE RUE EN CHIFFRES

- 2 demi-journées et soirées de festival,
- Entre 25 et 30 compagnies (environ 160 artistes),
- Près de 28 000 spectateurs,
- Environ 80 bénévoles et 50 collaborateurs,
- Plus de 60 mécènes et partenaires.

Le Festival est entièrement financé par plus de **60 entreprises** qui apportent un soutien pécuniaire, matériel ou de compétence.

LA PROGRAMMATION

Chaque année, une sélection OFF complète la programmation IN afin d'ouvrir l'espace public à de jeunes compagnies et soutenir la création artistique contemporaine. Une attention particulière est accordée aux compagnies émergentes d'Occitanie.

MODALITÉS D'ACCUEIL DES COMPAGNIES OFF

Les compagnies doivent être professionnelles ;

Le montage et démontage technique se font en autonomie par la compagnie ;

Le gardiennage des espaces scéniques est à la charge de la compagnie ;

Les loges peuvent être mutualisées (collectives)

CANDIDATER A L'ÉDITION 2024

Dates du festival : **Samedi 14 et dimanche 15 septembre 2024**

Candidature : **du 8 janvier au 23 février 2024** à : festinderue@saintjeandevedas.fr

Joindre impérativement à la candidature :

- Le dossier de présentation du spectacle + vidéo du spectacle (teaser ou extrait) ;
- La fiche technique à jour ;
- Les pages 3 et 4 de ce document.

Réponses (positive ou négative) : au plus tard **le 11 mars 2024**

ENGAGEMENTS :

Si le spectacle est programmé, l'organisateur s'engage à :

- Communiquer sur les compagnies OFF dans les supports municipaux (ex : programme du festival, dossier de presse, site internet et réseaux sociaux) ;
- Prendre en charge les repas des artistes les jours de la ou des représentations (midi et /ou soir selon horaire de jeu et origine géographique de la compagnie) ;
- Accueillir la compagnie dans les meilleures conditions possibles (appel aux habitants pour l'hébergement, aide technique...);
- Fournir une convention de partenariat à la compagnie ;
- Payer les frais SACEM et SACD le cas échéant.

Si le spectacle est programmé, la compagnie s'engage à :

- Présenter le spectacle gracieusement (la compagnie ne sera pas rémunérée par l'organisateur pour cette ou ces représentation(s)) ;
- Signer la convention de partenariat à titre gracieux proposée par la ville ;
- Fournir tous documents utiles pour la communication dans les temps demandés (vidéo, photos en HD, dossier, mentions obligatoires...) ;
- Respecter les mesures en faveur d'un festival écoresponsable (limitation des plastiques, tri des déchets...) ;
- Se conformer à la législation en vigueur concernant la sécurité des biens et des personnes et signaler tout danger potentiel à l'organisateur ;
- Communiquer tout changement à l'organisateur le plus tôt possible.

NOTA BENE :

Cette candidature s'adresse uniquement aux compagnies et artistes proposant du spectacle vivant dans l'espace public.

Toute démarche commerciale (ex : vendeurs de ballons...) sera refusée.

PAGES 3, 4 ET 5 A COMPLÉTER

L'IDENTITÉ ADMINISTRATIVE DE LA COMPAGNIE

Éléments nécessaires à la rédaction de la convention de partenariat à titre gracieux

Raison sociale de la structure :

Représentée par :

En qualité de :

Domiciliée :

Mail :

Téléphone :

N° Siret :

Code APE :

Licences :

QUI CONTACTER ?

Indiquez-nous qui est le bon interlocuteur pour :

Les questions administratives (pour suivi de la convention) :

Nom, prénom :

Mail :

Tél :

Les questions de communication (texte, crédit photo....)

Nom, prénom :

Mail :

Tél :

Les questions logistiques (en amont de votre venue et sur place) :

Nom, prénom :

Mail :

Tél :

Les questions techniques (besoins électriques, surface de jeu....)

Nom, prénom :

Mail :

Tél :

QUELQUES MOTS SUR :

a) La compagnie (*information à destination des médias*) :

Date de création de la Cie :

Site internet de la compagnie :

Présentation générique de la compagnie (10 lignes max) :

b) Le spectacle (*informations publiées dans le programme*) :

Titre du spectacle :

Année de création de ce spectacle :

Age conseillé pour ce spectacle :

Durée du spectacle :

Jauge :

Nombre de personnes à accueillir :

N.B :

Le festival ne prend pas en charge l'hébergement des compagnies OFF mais peut chercher une solution chez l'habitant.

Avez-vous besoin d'être hébergé ?

Teaser/vidéo du spectacle :

La distribution (nom, prénom et fonction des personnes présentes) :

Texte de présentation du spectacle (8 lignes max) :

N.B :

Les compagnies OFF sont autorisées à :

- faire passer le chapeau à la fin de la représentation,
- présenter 2 fois le spectacle par jour (à confirmer avec l'équipe)

Souhaitez-vous le jouer 2 fois dans la journée ?

c) La technique

Merci de préciser les points de vigilance liés au spectacle (besoins électriques, surface de jeu, éclairages, sécurité, barrière...) afin que l'emplacement, mis à disposition, soit en adéquation avec la proposition artistique.